

- Communiqué de presse -

*CP/SG/511/JT/07
Paris, le 10 décembre 2007*

Abdou Diouf et Louise Arbour appellent les Etats membres de l'OIF à la ratification des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et à leur mise en œuvre

A l'occasion du lancement, ce 10 décembre 2007, de l'année de célébration du soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et Louise Arbour, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, entendent, de façon conjointe, appeler les Etats membres de l'OIF à la ratification généralisée des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à leur pleine mise en œuvre.

Fondée non seulement sur le partage d'une langue, le français, mais aussi sur la défense de valeurs communes, portées notamment par la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) contribue pleinement à l'instauration et au développement de la Démocratie, au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'Homme. L'adoption de la Déclaration de Bamako, en novembre 2000, de l'Acte final du Symposium Bamako + 5, cinq ans plus tard et, en mai 2006, de la Déclaration de Saint Boniface sur la prévention des conflits et la sécurité humaine ont consolidé l'engagement constant de la Francophonie dans ces domaines depuis sa création.

C'est dans le cadre de leur partenariat renforcé par un programme de coopération triennal 2007-2009, que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) ont souhaité collaborer activement afin de promouvoir, dans l'espace francophone, le respect des droits de l'Homme et des traités les garantissant, conformément aux engagements inscrits dans la Déclaration de Bamako.

Pour l'OIF, dont les membres sont présents sur les 5 continents et représentent près d'un tiers des membres du Conseil des droits de l'Homme, la commémoration de ce soixantième anniversaire est l'occasion de réaffirmer l'adhésion de la francophonie au caractère universel, interdépendant et indivisible des droits de l'Homme.

L'Organisation internationale de la Francophonie compte 55 Etats et gouvernements et 13 observateurs

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

▪ **Julie Tilman**, Attachée de presse du Secrétaire général, téléphone 33 1 44 11 12 68 ;
julie.tilman@francophonie.org